



I. Compte à vue

1. Tenue de compte	
comfort2bank - forfait mensuel Inclus dans le forfait mensuel : compte à vue, fourniture de 2 cartes de débit (1 par titulaire) et 1 carte de crédit Visa Classic, large package d'opérations digitales et manuelles en euro (voir 2.1.)	4,50 EUR gratuit pour les jeunes jusqu'à 25 ans inclus
comfort2bank premium - forfait mensuel Inclus dans le forfait mensuel : tous les éléments de comfort2bank et fourniture d'une carte de crédit Visa premiumplus	8,90 EUR 4,40 EUR pour les jeunes de 18 à 25 ans inclus
start2bank - forfait mensuel Inclus dans le forfait mensuel : compte à vue, fourniture d'1 carte de débit, package de transactions digitales en euro (voir 2.1.). Pas disponible : virements papier, dépôts de billets et monnaie, paiement de chèques, virements en euro vers l'extérieur de la zone SEPA, virements sortants dans d'autres devises.	0 EUR
2.1. Opérations en euro	
Zone SEPA : membres de l'Union européenne + Norvège, Islande, Suisse, Liechtenstein, Monaco, Saint Marin, l'île de Man, Jersey, Guernesey, Andorre, Royaume-Uni, Cité du Vatican.	
Inclus dans le forfait mensuel de comfort2bank et comfort2bank premium :	
<ul style="list-style-type: none">- paiement par carte de débit dans la zone SEPA- retrait d'espèces en euro via carte de débit aux distributeurs Selfservice d'AXA Banque- retrait d'espèces en euro via carte de débit aux distributeurs automatiques d'une autre institution financière dans la zone SEPA- retrait d'espèces en euro au guichet AXA- virement en euro : virement papier entrant et sortant dans la zone SEPA- virement en euro : virement électronique entrant et sortant dans la zone SEPA- virement instantané en euro : virement électronique entrant et sortant dans la zone SEPA- ordre permanent et domiciliation entrant et sortant dans la zone SEPA- dépôt de billets au guichet AXA- encaissement et paiement de chèques nationaux	
Inclus dans le forfait mensuel de start2bank :	
<ul style="list-style-type: none">- paiement par carte de débit dans la zone SEPA- retrait d'espèces en euro par carte de débit aux distributeurs Selfservice d'AXA Banque- virement en euro : virement électronique entrant et sortant dans la zone SEPA- virement instantané en euro : virement électronique entrant dans la zone SEPA- ordre permanent et domiciliation entrant et sortant dans la zone SEPA- encaissement de chèques nationaux	
Pas inclus dans le forfait mensuel	
Opérations avec carte de débit (par opération, immédiatement encaissé)	
- paiement hors de la zone SEPA	0,60 EUR
- retrait d'espèces en euro aux distributeurs automatiques d'une autre institution financière dans la zone SEPA (uniquement d'application pour le compte à vue start2bank)	0,50 EUR
- retrait d'espèces en euro hors de la zone SEPA	6 EUR
Opérations avec carte de crédit (par opération, porté en compte lors du relevé mensuel)	
- paiement	0 EUR
- retrait d'espèces en euro	1% du montant + 6 EUR
Autres opérations (par opération, immédiatement encaissé)	
- dépôt de monnaie (comptée au préalable) au guichet AXA	1% du montant (min. 4 EUR)
- paiements internationaux par virements et chèques	Voir point IV
- opérations refusées par cause de solde insuffisant (virements en euro, ordres permanents et domiciliations)	5 EUR
2.2. Opérations dans d'autres devises (non euro)	
Pas inclus dans le forfait mensuel	
Opérations par carte de débit (par opération, immédiatement encaissé) :	
- paiement	0,60 EUR
- retrait d'espèces dans une autre devise	6 EUR
Les coûts ci-dessus sont majorés du coût de la provision de change (marge de change sur le taux de change de référence*)	2%
Opérations par carte de crédit (par opération, porté en compte lors du relevé mensuel)	
- paiement	0 EUR
- retrait d'espèces dans une autre devise	1% du montant + 6 EUR
Les coûts ci-dessus sont majorés du coût de la provision de change (marge de change sur le taux de change de référence*)	2%
Paiements internationaux par virements et chèques	
	Voir point IV
* Le taux de change de référence pour les transactions dans d'autres devises avec cartes de débit et de crédit est celui de la Banque Centrale Européenne, consultable sur https://www.ecb.europa.eu/stats/policy_and_exchange_rates/euro_reference_exchange_rates . Le taux de change effectivement appliqué est donc ce taux de change de référence + une marge (la provision de change).	
3. Taux créditeur (sur base annuelle)	
Taux d'intérêt	0%
Le solde créditeur maximum autorisé s'élève à 1.000.000 euros (solde des montants sur tous les types de comptes à vue chez AXA Banque dont le client est titulaire ou cotitulaire).	
4. Taux débiteur (sur base annuelle)	
- Facilité de découvert	10,11% (TAEG : 10,5%)
- Découvert non autorisé	10,11% (TAEG : 10,5%)

5. Date de valeur	
Opérations créditrices	Date de comptabilisation
- Virement en euro	Date de l'opération
- Virement instantané en euro	Date de l'opération
- Versement au guichet	Date de l'opération +2 jours calendrier
- Encaissement d'un chèque	Date de la réception des fonds par AXA Banque
- Paiements internationaux	
Opérations débitrices	Date de comptabilisation
- Virement en euro via homebanking, mobile banking, selfservice, domiciliation, ordre permanent	Date de l'opération
- Virement instantané en euro via mobile banking	Date de comptabilisation
- Virement en euro sur papier	Date de l'opération
- Paiement par carte de débit, retrait d'espèces au guichet AXA ou par carte de débit via selfservice	Date de comptabilisation -1 jour calendrier
- Emission d'un chèque	Date de comptabilisation
- Paiements internationaux	
Virement en euro : virement non urgent en euro, avec IBAN et BIC corrects et frais partagés, vers/en provenance d'un pays de la zone SEPA.	

6. Cartes (par carte)

Fourniture d'une carte de débit non incluse dans le forfait	1,25 EUR/mois
Fourniture d'une carte de crédit non incluse dans le forfait (plus disponible sur start2bank depuis le 16/3/2020)	
- Visa Classic	2 EUR/mois
- Visa Classic liée à un compte à vue start2bank (demandes antérieures au 16/3/2020)	3 EUR/mois
- Visa premiumplus	4,40 EUR/mois

7. Assurance-compte (facultative)

Décès accidentel (facturation annuelle le 31/12 pour l'année précédente)	5 EUR
--	-------

II. Courrier

Extraits de compte via homebanking (par an)

- Fréquence mensuelle, hebdomadaire, journalière	0 EUR
--	-------

Extraits de compte par poste (par an) - pas disponible pour le compte à vue start2bank

- Fréquence mensuelle	Frais de port
- Fréquence hebdomadaire	17 EUR + frais de port
- Fréquence journalière	25 EUR + frais de port

Extraits de compte auprès votre Agent bancaire AXA (par an)

Disponible uniquement pour les comptes dont les extraits de compte sont déjà envoyés actuellement à l'Agent bancaire AXA. La livraison chez votre Agent bancaire peut entraîner un certain retard.

- Fréquence mensuelle	50 EUR
-----------------------	--------

III. Opérations à distance

Inclus dans le forfait mensuel : toutes les opérations via homebanking, mobile banking, Selfservice, 1 ^{er} lecteur de cartes	
Lecteur de cartes supplémentaire	15 EUR

IV. Paiements internationaux par virements et chèques

Virements (commission de paiement par virement, encaissée immédiatement)

- Virement en euro en dehors de la zone SEPA	14 EUR
- Virement entrant en devises	14 EUR
- Virement sortant en euro en dehors de la zone SEPA (pas disponible pour le compte à vue start2bank)	14 EUR
- Virement sortant dans d'autres devises (pas disponible pour le compte à vue start2bank)	14 EUR

Modalités de change de devises et la provision de change

- Un taux de change de référence de base est d'application pour les paiements nécessitant un change de devises, il est basé sur les marchés internationaux et consultable sur www.bloomberg.com/markets/currencies/fxc.html.
- Une marge de change est appliquée sur ce taux de change. Elle varie selon la devise et est consultable dans toute agence AXA Banque.
- Le taux de change effectivement appliqué est donc le taux de change de référence, majoré/diminué d'une marge de change.

Autres modalités

- Lors de virements sortants, les fonds arrivent à la banque du bénéficiaire au plus tard 2 jours ouvrables bancaires après l'exécution (= le jour de l'acceptation, c'est-à-dire le jour de l'enregistrement à l'administration centrale) pour les paiements en euro dans la zone SEPA. Pour tous les autres paiements par virement, ce délai est de 4 jours ouvrables bancaires. Le moment du versement des fonds sur le compte du bénéficiaire dépend de la banque du bénéficiaire.
- Lors de virements entrants, les fonds sont versés sur le compte du bénéficiaire dès leur réception par AXA Banque.
- Lors de virements sortants, la date de valeur est égale à la date de comptabilisation.
- Lors de virements entrants, la date de valeur est la date de la réception des fonds par AXA Banque.
- Les virements entrants et sortants en devises étrangères sont acceptés dans les devises suivantes uniquement : AUD, CAD, CHF, CZK, DKK, EUR, GBP, HKD, HUF, JPY, NOK, NZD, SEK, USD et ZAR.

Attention : les frais du correspondant et les frais imputés par une autre (d'autres) banque(s) intervenante(s) sont portés en compte. Les tarifs diffèrent d'une banque à l'autre et d'un pays à l'autre.

Zone SEPA : membres de l'Union européenne + Norvège, Islande, Suisse, Liechtenstein, Monaco, Saint-Marin, l'île de Man, Jersey, Guernesey, Andorre, Royaume-Uni, Cité du Vatican.

Chèques - pas disponible pour le compte à vue start2bank

- Paiement avec chèques internationaux en euro (= débit du compte)	0 EUR
- Paiement avec chèques internationaux dans d'autres devises (= débit du compte)	0 EUR

Attention : les frais du correspondant et de la (des) banque(s) intervenante(s) sont répercutés/portés en déduction du montant du chèque. Les tarifs diffèrent d'une banque à l'autre et d'un pays à l'autre.

La liste de tarifs se compose de 6 parties : opérations de paiement (partie 1), crédits (partie 2), épargne (partie 3), placements (partie 4), frais divers (partie 5) et Architas (partie 6). La liste contient les tarifs des produits et des services offerts aux particuliers dans le cadre de leurs transactions à des fins privées. Des informations complémentaires et/ou personnalisées - notamment en matière de crédits ou de produits et de services offerts à des fins professionnelles - pourront être obtenues au guichet. Sauf indication spécifique et le cas échéant, tous les prix indiqués incluent la TVA. Toute personne a le droit d'ouvrir un compte à vue conformément aux conditions stipulées dans la charte en matière de services bancaires de base. Veuillez adresser vos plaintes éventuelles à AXA Banque Service Clientèle, Grottesteenweg 214 à 2600 Berchem (Antwerpen), ou au Ombudsman en conflits financiers, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n°8, bte. 2 1000 Bruxelles